

du *devoir sur l'histoire universelle* par Bossuet ; et en s'attachant à donner une idée de chaque peuple et de chaque empire qui se sont succédés dans le monde, avec leur influence sur les progrès de la civilisation ; les éléments de la géométrie ; le dessin linéaire, l'agriculture et quelques notions d'économie politique et domestique.

Pour que, dans un pays comme le nôtre où l'on ne procède aux changements, aux améliorations d'un système qu'avec les ménagements les plus délicats ; où l'on craint toujours de blesser celui-ci, d'humilier celui-là, de pareilles observations trouvent place dans un rapport officiel, il faut ne cessamment que les méthodes d'éducation suivies jusqu'à ce jour aient donné des résultats bien peu satisfaisants. Aussi, ne ménagerons-nous pas nos éloges à l'hon. M. Ouimet pour le courage et l'esprit de décision qu'il a montrés dans son rapport.

Ses observations critiques, tout en sauvegardant de légitimes susceptibilités, tout en s'efforçant de ne léser aucun droit acquis, de ménager même des abus consacrés par l'usage, n'en vont pas moins au but ; elles montrent la plaie, en sondent la profondeur et en indiquent le remède. Sous la plume de l'auteur officiel se déroule tout un plan nouveau, et si ce dernier n'est point formulé par articles comme les parties d'un programme, il n'en existe pas moins, et, par les révélations faites, il s'impose dès aujourd'hui à l'esprit public. Car, en fait d'éducation, nous sommes tous solidaires les uns des autres : l'homme fait n'est jamais que l'épanouissement de l'enfant ; on retrouvera dans celui-ci ce que l'on aura mis dans celui-là. La graine et le fruit sont une seule et même chose : l'un est la fin, l'autre le commencement.

Dans notre prochain numéro, nous continuerons l'analyse du rapport ministériel, et preuves en mains, nous ferons ressortir le vice capital du système.

A. ACHINTRE.

## ECHOS DE PARTOUT

Le grand théâtre de Covent-Garden se transforme en concert-promenade sous la direction d'un M. Gatti. Venu à Londres il y a une vingtaine d'années, le futur impresario, à peine possesseur de quelques shillings, établit à Londres des petites boutiques pour vendre des glaces de sa composition, au prix modique de 30 centimes. Cette innovation eut du succès, elle fit même fureur, et aujourd'hui son auteur est plusieurs fois millionnaire.

Le *Var*, transport à vapeur français, vient d'accomplir un voyage de circumnavigation. Parti de Toulon le 1er octobre 1873, il franchissait le 9 le détroit de Gibraltar, et se servant de ses voiles quand le vent était favorable, de la vapeur dans les moments de calme, il passait les Canaries, gagnait le Brésil, puis revenait vers l'Afrique pour passer le cap de Bonne-Espérance, le canal de Mozambique, et de là se diriger en droite ligne sur Taïti et la Nouvelle-Calédonie, d'où, revenant par le cap Horn et les côtes brésiliennes, il est rentré à Toulon après un voyage de trois cent sept jours, dont cinquante-neuf en relâches.

On se souvient que les escadres françaises envoyées dans les mers de Chine en 1860 eurent à forcer les ouvrages très-solides construits par les Chinois à l'embouchure du fleuve Péi-Ho. Ces fortifications et les estacades qui en défendaient les approches furent détruites par le canon et la poudre des alliés. Aujourd'hui, les Chinois, avec cette habileté et surtout cette facilité d'imitation et d'assimilation qu'on leur reconnaît, ont relevé leurs fortifications suivant les systèmes reconnus, même en Europe, les plus appropriés pour défendre le passage des rivières et pour s'opposer aux tentatives de débarquement.

On vient de construire à l'embouchure de l'Elbe un fort cuirassé armé de neuf pièces du calibre de 21 centimètres. Le front du fort, d'environ 50 mètres de longueur, est revêtu d'une cuirasse de fer de 84 centimètres d'épaisseur. Au-dessus de ce front s'élevaient trois tourelles, armées chacune de deux canons de 28 centimètres et revêtues de plaques d'une épaisseur de 70 centimètres, portées aux embrasures à 80 centimètres. On avait craint que les secousses imprimées à la batterie par le choc des projectiles contre le blindage et le bruit résultant de ce choc ne fussent dangereux pour les hommes formant la garnison, mais les expériences ont démontré que le choc des projectiles extérieurs ne fait rendre au parois qu'un son très-sourd.

Un peintre autrichien, Senelly, qui s'était fait connaître par les magnifiques études qu'il avait rapportées de son voyage autour du monde sur la *Nocera*, est mort dans une maison de fous. Une société avait acheté les dessins qu'il laisse pour la somme de 250,000 frs. Comme tant d'hommes de talent, Senelly était dans une profonde misère, et ce n'est qu'en 1873 que l'empereur d'Autriche l'en tira en le chargeant du classement de la restauration des peintures anciennes appartenant aux palais impériaux. Cette amélioration dans son sort n'avait pu arrêter le trouble produit dans son cerveau par ses luttes contre le besoin.

Les Anglais, qui, beaucoup plus que nous, s'occupent avec aideur des questions intéressant leurs colonies, et en même temps le commerce et l'industrie de la mère-patrie, ont soulevé des discussions et provoqué des enquêtes à propos des grands travaux de communication entrepris dans l'Indoustan. D'après les documents produits, il résulte que les Anglais ont construit dans leur riche colonie, plus de 9,500 kilomètres de chemin de fer, leur revenant aujourd'hui à 2 milliards 250 millions de francs. La dépense moyenne par kilomètre a été de 225 à 300 mille francs. Il faut remarquer que cette somme s'applique aux seuls frais de construction et d'achat du matériel, attendu que les lignes sont établies sur le domaine public. L'énormité de la dépense provient surtout de la grande largeur donnée à la voie, les Anglais ont résolu de réduire cette largeur, pour les chemins restant à construire, à environ un mètre.

Un appareil destiné à porter secours aux personnes en danger de périr par suite de la rupture de la glace a été essayé récemment à Londres. On sait que porter secours à ces personnes est souvent extrêmement dangereux à cause du peu de solidité de la glace, et que souvent on a eu à déplorer la mort des courageux sauveteurs qui n'avaient pris conseil que de leur dévouement.

L'appareil dont nous parlons se compose d'un cordage qui s'enroule par une extrémité autour du corps du sauveteur, par l'autre sur un rouleau de bois contenu dans une caisse. A mesure que l'homme s'avance sur la glace, le cordage se déroule de telle sorte que s'il y a rupture de la croûte glacée, des hommes restés sur la rive peuvent ramener le sauveteur. Celui-ci porte sous son bras le bout d'un cordage semblable au précédent, également enroulé sur un cylindre monté dans la même caisse, se déroulant au fur et à mesure de la marche en avant, qu'il attache autour du corps des victimes, ou, s'il ne peut parvenir jusqu'à elles, leur jette dès qu'il se trouve à leur portée. Du rivage, on tire sur ces cordages, et en quelques instants on ramène à terre sauveteurs et victimes. L'inventeur de cet appareil est M. Harland, de Brompton.

## LES CANADIENS DE L'OUEST

CHARLES DE LANGLADE

XV

Avec leur imprévoyance ordinaire, les sauvages négligèrent même de placer une garde dans le fort, dont ils venaient de s'emparer, afin de se mettre à l'abri de toute surprise. Les approvisionnements de liqueurs que contenait le fort leur étant tombés dans les mains, ils se livrèrent à une épouvantable bacchanale, qui dura plusieurs jours et sembla les transformer en autant de démons.

Les chefs craignant que leurs guerriers, surexcités par l'eau de feu, ne se portassent à des actes de vengeance sur leurs captifs, les mirent en lieu sûr dans le fort au nombre d'une vingtaine, avec environ trois cents voyageurs canadiens. Ils eut été facile alors aux Anglais de fermer les portes du fort et de résister aux attaques des sauvages avec le concours des Canadiens. Aussi plusieurs officiers anglais proposèrent de se mettre de suite en état de défense, mais ils furent détournés de leur projet par le P. Dujaunay (1)—et non le P. Jonois, comme disent Henry et Parkman—mis-

(1) Le P. Pierre-Luc Dujaunay resta dans l'Ouest jusqu'en 1774, en qualité de supérieur de la mission de Saint-Joseph. Il avait desservi auparavant la mission des Illinois depuis 1748 jusqu'en 1754. Il obtint, en 1763, une étendue de deux mille arpents de terre à l'Arbre Croche, dont une partie fut mise en culture. Lorsque l'abbé Vincent Badin visita, en 1825, les congrégations indiennes établies sur les bords des lacs Supérieur et Michigan, il remarqua que le souvenir du P. Dujaunay était religieusement conservé parmi ces tribus. « Durant le voyage, dit-il, je me plaisais à m'entretenir des pères Jésuites avec un vieillard qui les avait connus. Il s'attachait surtout au P. Dujaunay, qui l'avait préparé, admis à la première communion et à qui souvent il avait servi la messe. Il me fit remarquer l'endroit où le Père disait ordinairement son bréviaire en se promenant. »

sionnaire des Ottawas de l'Arbre Croche, dans le Michigan, et qui se trouvait en ce moment à Michillimakinac. Ce dévoué Jésuite fit voir aux Anglais que les événements de la dernière guerre étaient encore trop frais dans l'esprit des Canadiens pour qu'ils pussent compter sur eux, et que, dans le cas où les sauvages réussiraient à s'emparer de nouveau du fort, il ne resterait probablement pas un seul Anglais pour aller annoncer leur perte commune.

Quelques jours après le massacre, Etherington nomma Langlade commandant du fort de Michillimakinac, en attendant de nouvelles instructions. Il écrivit aux commandants des postes environnants dans le but d'obtenir du secours et de reprendre la possession du fort, si cela était possible, mais l'on sait déjà que cette demande était bien inutile, puisque presque tous les fort-anglais de l'Ouest devaient tomber aux mains des sauvages. Voici la lettre que le capitaine Etherington adressa au major Gladwyn, du Détroit, dans laquelle il recommandait hautement les services signalés que lui avait rendus Langlade dans cette malheureuse affaire :

Michillimakinac, 12 juin 1773.

« Monsieur,

« Bien que je vous aie écrit dans ma dernière que tous les sauvages étaient arrivés et que tout semblait être dans un calme parfait, je dois aujourd'hui vous apprendre que les Chippewas, qui habitent une plaine près du fort, se réunirent le 4 courant pour jouer à la crosse : ce qu'ils avaient fait, du reste, presque chaque jour depuis leur arrivée. Ils jouèrent depuis le matin jusqu'au midi ; ils jetèrent alors leur balo près du fort, et observant que le lieutenant Leslie et moi étions à quelques pas en dehors, ils s'élevèrent sur nous et nous entraînaient dans les bois.

« Dans l'intervalle, les autres se précipitèrent dans le fort où leurs squaws les y avaient devancés ; celles-ci tenaient leurs haches de guerre cachées sous leurs vêtements. Les sauvages s'emparèrent de ces armes et en un instant ils massacrèrent le lieutenant Jarnet et quinze soldats ainsi qu'un traitant du nom de Tracy. Ils blessèrent deux hommes et firent prisonniers les autres soldats de la garnison ; cinq d'entre eux ont depuis été massacrés. Ils firent prisonniers tous les traitants anglais et les dépouillèrent de tout ce qu'ils possédaient ; les Français seuls furent à l'abri de leurs coups.

« Après le massacre, M. Langlade et Farli (2), l'interprète, se rendirent à l'endroit où j'étais prisonnier ainsi que le lieutenant Leslie. Ils obtinrent que tous quitterions le fort sous une escorte de sauvages, avec la promesse que nous y reviendrions à leur demande. Ces messieurs eurent le temps d'informer les Outaways de ce fait ; ces sauvages arrivèrent au premier avis et ils se montrèrent très-mécontents de la conduite des Chippewas.

« Les Outaways ont depuis leur arrivée fait tout en leur pouvoir pour nous être utiles. Ils ont obtenu des prisonniers des Chippewas ou acheté leur liberté. J'ai maintenu avec moi le lieutenant Leslie et onze soldats ; les quatre autres hommes de la garnison qui ont survécu au massacre sont entre les mains des Chippewas.

« Les Chippewas sont supérieurs en nombre aux Outaways, et ils leur ont depuis déclaré que s'ils ne réussissaient pas à nous faire abandonner le fort, ils intercepteraient toutes nos communications avec ce poste, ce qui causerait la perte de tous les convois des marchands de Montréal, la Baie, St-Joseph et des postes supérieurs. Mais s'il est faux que vos postes ont été attaqués (ce qui d'après eux leur a fait lever la hache de guerre), et que vous puissiez envoyer les renforts nécessaires avec des approvisionnements, etc., accompagnés d'un certain nombre de vos sauvages, je crois qu'on pourrait rétablir le poste en peu de temps.

« Depuis cet événement deux canots sont arrivés de Montréal, ce qui m'a mis en état de faire un présent à la tribu Ottawa, pour laquelle nous ne sommes trop fiers.

« Je dois beaucoup de reconnaissance à M. Langlade et Farli, l'interprète, pour les nombreux services qu'ils m'ont rendus en cette occasion. Le prêtre ne semble pas disposé à se rendre à votre poste avant un jour ou deux. J'en suis fort aise, car c'est un brave homme, et il a beaucoup d'influence sur les sauvages, bien disposés à croire tout ce qu'il leur dira à son retour, qui ne tardera pas, je l'espère. Les Outaways disent qu'ils vont me conduire, ainsi que le lieutenant Leslie et les onze hommes qui sont entre leurs mains, à leur village, où ils nous retiendront jusqu'à ce qu'ils sachent ce qui se passe à notre poste. Ils ont envoyé ce canot dans ce but.

(2) Henry écrit Farley. D'après lui, cet interprète aurait été auparavant un serviteur du commandant français à Michillimakinac. Il avait épousé une Chippewa ou Ojibwa, ce qui lui donnait beaucoup d'influence sur la tribu de ce nom.

« Vous pourrez apprendre du prêtre tous les détails sur cette tragique affaire.

« Votre tout dévoué,

« GEO. ETHERINGTON. »

Le prêtre mentionné dans la lettre d'Etherington est le P. Dujaunay, dont il a déjà été question. Ce courageux missionnaire, qui avait déjà rendu les plus grands services aux Anglais prisonniers entre les mains des Ottawas, ne craignait pas, pour leur être encore utile, de s'exposer aux dangers et aux fatigues d'un long et monotone voyage en canot sur le lac Huron. Il s'acquitta fidèlement de sa mission, eut une entrevue avec le major Gladwyn, puis repartit du Détroit pour retourner à Michillimakinac, le 20 juin 1763, comme le fait voir l'extrait suivant d'une curieuse relation intitulée : *Diary of the Siege of Detroit* :

« 20 juin 1763.—Ce matin, le commandant donna au Jésuite un memorandum de ce qu'il devra dire aux Indiens et aux Français de Michillimakinac, ainsi qu'au capt. Etherington, vu qu'il ne se souciait pas d'apporter une lettre, disant que si les sauvages lui demandaient s'il en avait une, il serait obligé de répondre oui, car il n'avait jamais dit un mensonge de sa vie. Il lui donna une ceinture pour remettre aux Ottawas, avec instruction de leur dire qu'il était très-content de voir qu'ils ne s'étaient pas mêlés d'une affaire qui devait amener leur ruine, et qu'ils envoient leurs prisonniers à Montréal, ils convaindraient le général de leurs bonnes intentions, ce qui ne pourrait manquer de leur valoir probablement quelque récompense.

« Il devait présenter ses compliments à M. Langlade et Farli et les remercier de leurs bons offices, qu'il les encourageait à continuer. Ils devaient s'efforcer d'empêcher autant que possible tout commerce avec nos ennemis, surtout celui des armes et munitions. M. Langlade était autorisé à commander au fort jusqu'à ce que de nouveaux ordres lui fussent donnés. »

Après quelques semaines de captivité, Etherington, Leslie et quelques autres Anglais qui avaient échappé au massacre de Michillimakinac, furent conduits à Montréal sous une forte escorte de sauvages, et ils n'arrivèrent en cette ville qu'au mois d'août. Quant à Henry, il réussit, après bien des aventures, à échapper aux mains des Ojibwas, grâce à l'intervention d'un Canadien du nom de Cadot (3), du Sault Ste. Marie, qui avait beaucoup d'influence sur cette tribu à laquelle il était allié par sa femme. Ce traiteur anglais fit ensuite le commerce des pelleteries de concert avec M. Cadot, et le revint à Montréal qu'en 1776.

XVI

Après la guerre, Augustin de Langlade continua de faire la traite à la Baie-Verte, dont il était l'un des plus anciens habitants.

Grignon raconte dans ses mémoires que vers 1770, un sauvage survint un jour dans le magasin de Langlade dans le but apparent d'acheter une petite hache indienne. A sa demande, Langlade prit une hache qui se trouvait au-dessous du comptoir et la lui remit pour l'examiner. L'indien lui ayant témoigné le désir d'en voir d'autres, Langlade se baissa pour lui choisir un nouvel instrument ; mais au moment même où il allait se relever, l'indien fit un mouvement comme s'il allait frapper le vieux traiteur. Prompte comme l'éclair, la petite fille de Charles de Langlade, âgée seulement de sept ans, trappée de l'allure menaçante de l'indien, s'écria avec effroi : « Grand-papa, il va vous couper le cou. » Langlade se redressa promptement en entendant le cri d'alarme de l'enfant, et d'un coup de hache il terrassa l'indien. Celui-ci se releva péniblement et balbutia quelques excuses plus ou moins vraiesemblables. Mais Langlade lui répondit que la chose était trop sérieuse pour vouloir la convertir en plaisanterie, et l'affaire en resta là.

(3) Jonathan Carver mentionne Cadot dans son ouvrage : *Travels through North America in 1766, 1767 et 1768*. « A l'extrémité supérieure des détroits de Ste. Marie, dit-il, il y a un fort auquel ils donnent leur nom, et qui est commandé par M. Cadot, un Canadien-français ; on lui a permis de conserver le commandement du fort, vu qu'il est le propriétaire du sol avoisinant. »